

EI

Événement indésirable

Accident, incident ou dysfonctionnement dont les conséquences sont ou auraient pu être dommageables, qui révèle un état de risque, d'insécurité ou de non qualité, pour les patients, les professionnels ou les visiteurs, les biens



EIAS

Événement indésirable associé aux soins

Tout incident préjudiciable à un patient hospitalisé ou un résident, survenu lors de la réalisation d'un acte de prévention, d'une investigation ou d'un traitement - décret n°2010-1408 du 12 novembre 2010



EIGS

Événement indésirable grave associé aux soins

EIAS dont les conséquences sont le décès, la mise en jeu du pronostic vital, la survenue probable d'un déficit fonctionnel permanent y compris une anomalie ou une malformation congénitale - Article R1413-67 du CSP



EIG

Événement indésirable grave

Dysfonctionnement grave (...) ayant pour effet de menacer ou de compromettre la santé, la sécurité ou le bien-être physique ou moral des personnes prises en charge ou accompagnées - Article L33-8-1 du CASF



IAS

Infection Associée aux Soins

Infection survenant au moins 48 heures après le début des soins (ou de toute autre prise en charge) chez un patient



Autrement dit : Un événement inattendu ayant des conséquences potentiellement négatives en termes de sécurité des biens et des personnes, ou en terme d'organisation.

Exemple

- ◆ intrusion dans un EHPAD, la nuit, et vol dans les bureaux administratifs
- ◆ Conflits avec le frère d'une résidente qui persiste à donner à celle-ci des aliments la mettant en danger par fausse route.



Autrement dit : Un événement en rapport avec la prise en charge d'un patient ou résident consécutif d'investigations, de traitements, d'actes médicaux ou d'actes de prévention, sans caractère de gravité.

Exemple

- ◆ Report d'une intervention chirurgicale d'un patient suite à un bilan biologique perturbé.
- ◆ Chute d'une résidente dans son lit car les barrières n'avaient pas été mises le soir au coucher (fracture du nez).
- ◆ Erreurs médicamenteuses : inversion des médicaments donnés à deux résidents sans conséquence sur leur santé.

Autrement dit : Tout événement grave dans la gestion ou l'organisation de l'établissement susceptible d'affecter la prise en charge des usagers, leur accompagnement ou le respect de leurs droits.

Exemple

- ◆ Violence sexuelle entre deux résidents.
- ◆ Actes de maltraitance (d'un professionnel envers un résident en EMS).
- ◆ Défaillances techniques (panne de chauffage lors de la saison hivernale).
- ◆ Inondation ayant entraîné le transfert de patients ou résidents.

Autrement dit : Un événement inattendu au regard de l'état de santé et de la pathologie du patient ou du résident, avec caractère de gravité.

Exemple

- ◆ Oubli d'un champ opératoire nécessitant une reprise chirurgicale par laparotomie.
- ◆ Erreur de pose d'implant oculaire par confusion entre deux patientes.
- ◆ Arrêt cardiaque puis décès d'une patiente suite à une erreur de dose d'adrénaline.
- ◆ Alors qu'il aurait dû bénéficier d'une texture mixée, fausse route d'un patient ou résident, suite à un repas normal, ayant entraîné le décès.
- ◆ Chute d'un patient ou résident lors d'un transfert, du fait de l'absence d'utilisation d'un verticillisateur, ayant nécessité une intervention chirurgicale.

Mais aussi :

Infection survenant au moins 48 heures après le début des soins (ou de toute autre prise en charge) chez un patient

Exemple

- ◆ Cas groupé de COVID 19 parmi le personnel et les patients d'un service d'hospitalisation.
- ◆ Identification d'une BHRé chez un patient hospitalisé.
- ◆ Survenue d'une endophtalmie au décours d'une consultation d'ophtalmologie.
- ◆ Infection du site opératoire survenue 1 mois après le retour du patient à domicile.
- ◆ Décès d'un patient par légionellose après 3 semaines d'hospitalisation.

